

# Compte rendu du conseil d'école du 23 juin 2020

**Présents** : Cocher si présents

Enseignants		Parents d'élèves Titulaires		Périscolaire		MAIRES ET ELUS	
M. Crignier	X	Mme Guilbert	X	Mme Delique	X	M. Teinielle (Maire)	x
Mme Dugrosprez	X	Mme Smessaert				Mme Longfils (1 <sup>ère</sup> Adjointe)	x
Mme Dausse	X	Mme Hoock	x	DDEN			
Mme Mariage	X	Mme Georges	x				
Mme Boussois	X	Mme Richard		Rased			
Mme Drouart (décharge administrative)							
				IEN			

**Autres présents (parents suppléants ...)**

- **Parents suppléants : Madame Thibaut, Madame Wagner.**
- **M. Simon (délégué aux affaires scolaires du conseil municipal)**

**Absents excusés :**

- Mme Drouart, Mme Smessaert, Mme Narèse,
- 

## **Rappel de l'ordre du jour de la réunion :**

- Conséquences de la crise sanitaire sur la vie de l'école et la scolarité des élèves pour l'année en cours (Parcours scolaire, suivi de la difficulté, actions menées...). Perspectives pour la rentrée prochaine. \*
  - Point sur les effectifs et projet de répartition pédagogique pour la rentrée. \*
  - Point sur les projets pédagogiques échus et en cours à venir (interventions, sorties, classe découverte, fête de fin d'année...) \*
  - Bilan coopérative scolaire.
  - Présentation du projet E.P.S. 2020-2021. \*
- \* Les prévisions concernant l'organisation de la rentrée prochaine seront soumises aux directives ministérielles actuellement en attente de parution.

## Déroulé de réunion point par point.

- **Conséquences de la crise sanitaire sur la vie de l'école et la scolarité des élèves pour l'année en cours (Parcours scolaire, suivi de la difficulté, actions menées...). Perspectives pour la rentrée prochaine. \***

M.Crignier ouvre ce point de l'ordre du jour par un rappel de l'historique de la période marquée par la crise sanitaire inédite. Fermeture de l'école dès le 9 mars. Annonce du déconfinement progressif à partir du 11 mai. La réouverture des écoles relevait de la compétence des élus locaux et était soumise à la mise en place d'un protocole sanitaire local très strict en conformité avec le protocole national établi par le Ministère de l'Education nationale. Le Conseil municipal de Noyers St Martin a décidé de reporter l'ouverture au 25 mai avec un accueil des élèves à partir de la Grande Section de maternelle. Cette ouverture décalée de l'école, nous a permis de préparer le retour des élèves dans les meilleures conditions, aménagement des espaces extérieurs et des locaux, réception des commandes de masques, produits d'entretien, marquages au sol... de façon à être en conformité avec les normes de sécurité imposées, mais aussi de prendre le temps de rédiger le protocole local en collaboration avec les différents partenaires (mairie, Centre social pour la partie accueil périscolaire). La fréquentation de l'école reposait sur le volontariat des parents dans la limite d'accueil de groupes d'élèves restreints.

A compter du 2 juin, l'accueil devait être possible pour toutes les familles en faisant la demande dans le cadre des modalités définies par les écoles ou les établissements.

A compter du 22 juin, le retour à l'école a été rendu obligatoire pour tous les élèves. Cette directive a nécessité un allègement important des contraintes imposées par le protocole national tout en maintenant les règles sanitaires de base (lavage des mains et gestes barrière). Afin de permettre un accueil le plus large possible, la règle de distanciation physique a été réduite voire supprimée pour les maternelles.

A ce jour, l'effectif présent représente environ 77% des élèves.

M.Crignier remercie le Maire et le Conseil municipal pour leur réactivité et leur accompagnement dans la gestion matérielle et humaine de cette crise. En retour, Mme Longfils, 1<sup>ère</sup> adjointe, remercie M.Crignier pour son investissement sur cette période, notamment la collaboration pour la rédaction du protocole local.

M.Crignier souligne le rôle primordial des parents qui ont eu à gérer le travail de leurs enfants durant toute cette période avec toutes les contraintes que la situation a pu engendrer. Un tour de table est engagé pour connaître le ressenti des parents présents à ce sujet. D'une façon générale les échanges avec les enseignants ont été satisfaisants et nombreux. Les différents outils disponibles (classe à distance, mails, appels téléphoniques, sms...) ont favorisé cette « proximité ».

En revanche, Mme Hoock, parent élue, regrette des disparités dans les propositions de travail d'une classe à l'autre. Un travail jugé insuffisant est même reproché pour certains niveaux, notamment pour le CM. Elle précise avoir eu plusieurs retours d'autres parents confirmant ce constat. Mme Brays, parent élue suppléante, la rejoint sur son constat.

M.Crignier, enseignant de CM, précise que les contacts avec les familles ont été réguliers et que les échanges permettaient à chacun de s'exprimer son propre ressenti sur la situation (quantité de travail, difficultés, ambiance à la maison...). L'ensemble de l'équipe enseignante fait la même observation et n'a pas enregistré de mécontentements manifestes de la part de parents.

M.Crignier confirme que les échanges avec les parents de sa classe n'ont pas laissé paraître de mécontentement et regrette de ne pas avoir été informé de ces retours négatifs lors des échanges téléphoniques qu'il a pu avoir avec plusieurs parents élus au cours de la période de confinement, notamment, Mme Hoock. Celle-ci, par ailleurs ne souhaite pas communiquer les noms des parents mécontents.

M.Crignier ne peut que regretter cette situation. Il précise toute fois que la charge de travail liée à la gestion de la crise en temps que directeur a considérablement augmentée sur la période. De plus, Mme Drouart qui assure la décharge administrative le lundi, a été affectée à temps plein sur son autre école de rattachement jusqu'à la fin de l'année. Elle n'a donc pas pu assurer le suivi des élèves de Noyers.

Une demande est faite sur la prise en compte d'éventuels retards cumulés liés au confinement et aux incidences sur la rentrée scolaire prochaine. M. Crignier précise que des « priorités pédagogique » ont été diffusées cette semaine aux équipes pour finir l'année scolaire. Il y aura bien sûr prise en compte de cette année particulière à la rentrée de septembre. Comme tous les ans un bilan diagnostique sera fait en début d'année pour évaluer le niveau de compétence des élèves.

Enfin à ce jour, les modalités de la rentrée de septembre liées à la « crise covid » ne sont pas encore connues. La date de rentrée scolaire est fixée au mardi 1<sup>er</sup> septembre.

**- Point sur les effectifs et projet de répartition pédagogique pour la rentrée.\***

Projet de répartition RENTREE 2020										
	2017	2016	2015		2014	2013	2012	2011	2010	
	PS	MS	GS		CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
<b>2019 20</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>13</b>		<b>17</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>125</b>
Passage		18	17		12	16	17	15	16	
Maintien			1		1	1				
Départ			2				1			
Arrivées	11				1					
<b>Total R20 Prévision</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>0</b>
Mme Mariage	11	18								29
Mme Boussois			16		7					23
Mme Dausse					7	17				24
Mme Dugrosprez							16	6		22
M.Crignier								9	16	25
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>123</b>
Vérif.		45		0			78			123
Moyenne										24,6

- L'organisation pédagogique retenue permettra la mise en place de déclouonnements entre les classes selon les cycles (organisation interne en cours).

- Concernant l'accueil des futurs « petites sections ». La situation sanitaire actuelle ne permet pas l'organisation d'une visite des locaux par les familles avant la fin de cette année scolaire.

- De même la possibilité d'une rentrée décalée en septembre pour les PS n'est pas encore proposée. A confirmer suivant les modalités de la rentrée.

- Concernant l'aide aux enseignantes de maternelle, la présence à la rentrée des deux ATSEM actuelles ne semble pas remise en cause.

- Point sur le suivi de la difficulté scolaire - Actions menées : Sur les deux dernières années, 10 élèves ont fait l'objet d'un suivi particulier en collaboration avec les familles . La tenue des réunions d'équipes éducatives pour ces élèves a conduit à l'ouverture de 9 dossiers auprès de la Maison du Handicap –MDPH en vue de décision de maintiens dans le cycle, ou apport d'aides en classe – auxiliaires de vie scolaires (AVS) ou d'orientations dans des structures spécialisées. A noter que des élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans le circuit « classique » dans l'attente de place en milieu adapté.

**- Point sur les projets pédagogiques échus et en cours à venir (interventions, sorties, classe découverte).**

Compte tenu de la crise sanitaire en cours, la majorité des projets a dû être annulée ou reportée. Un projet de vente de « grilles de printemps » au profit de la coopérative scolaire a dû être annulé. Reporté à l'année prochaine. Le projet de classe découverte pour l'année prochaine reste en suspens.

Sous toute réserve et si les partenaires (mairie, association, ...) restent présents dans le financement, une classe de mer pourrait voir le jour. Un nouveau voyage au CPIE de Merlieux (dernière destination) pourrait être également envisagé.

Cependant, les conditions d'accueil pour l'année prochaine ne sont pas connues à ce jour (risque sanitaire). Par ailleurs, la nouvelle répartition des élèves, en particulier les CM1 sur deux classes, nécessiterait une refonte complète du projet.

#### **Détail des actions qui ont pu être réalisées cette année :**

- Semaine du goût : des actions menées en primaire et en maternelle.
- Vente des calendriers en début d'année.
- Intervention de l'association « Picardie Lait » pour les 5 classes.
- Petite exposition à Noël pour la classe de Madame Boussois.
- Nouveau photographe : de très bons retours de l'ensemble des familles sur cette nouvelle formule reconduite pour l'année prochaine. Une nouvelle date est fixée (même période). A confirmer
- Le marché de l'automne : la fréquentation semble rester stable mais les dons ont progressé. Un parent propose un second marché (type marché de printemps). A étudier suivant les préparatifs et les impératifs pédagogiques du moment.
- Spectacles au Centre Jules Verne de Breteuil : Seule la classe de Madame Dausse a pu s'y rendre. Annulation pour les autres.
- Projet académique « école et cinéma » interrompu. Le projet est reconduit pour l'année prochaine pour les 5 classes.

#### **Bilan coopérative scolaire**

Solde de 1752.68€ sachant que des actions n'ont pas encore été réalisées.

#### **Présentation du projet E.P.S. 2020-2021.** \*

M.Crignier rappelle l'obligation de rédaction par les écoles d'un projet pédagogique E.P.S. lié à l'animation des séances de sport par un intervenant extérieur. M.Langlois assure l'animation des séances pour les élèves du CP au CM2. Il apporte son soutien technique sous la responsabilité des enseignants. Une programmation des activités est établie pour chaque classe et le projet est validé par l'Inspection Académique.

Pour l'année prochaine, compte-tenu de l'existence d'une classe de GS/CP, l'équipe enseignante sollicite la mairie pour augmenter le temps d'intervention de M.Langlois d'une heure par semaine et permettre ainsi aux élèves de bénéficier de ses interventions dès la grande section.

M.Teinielle, maire, prend note de cette demande dont la validation dépend du vote du conseil.

Activité piscine maintenue l'année prochaine dès la rentrée pour le cycle 2 (CP à CE2). Se pose la question de la classe de GS/CP et de la répartition des CM1 de Mme Dugrosprez. De même, la question de la participation des parents bénévoles reste entière pour la rentrée. (recueil des agréments dans les délais).

M.Crignier interroge la circonscription sur ces points.

#### **Questions diverses :**

- Madame Deliquie indique que l'organisation du temps d'accueil périscolaire et cantine, se passe bien. On note cependant une diminution d'effectif des encadrants. Le plafond d'accueil est donné à 30 élèves à la cantine avec service de repas froids. L'accueil du périscolaire se fait sur la base de 18 maximum. Une nouvelle directrice a été nommée pendant la crise sanitaire.

- L'association « l'Eveil des Bourgeons » a décidé d'offrir une clé USB ainsi qu'une calculatrice aux élèves de CM2 entrant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée. La distribution sera faite directement aux familles en fin de semaine par Mme Hooek.
- La mairie offre également à chaque futur 6<sup>ème</sup> une Bande dessinée « Philippine Lomar » . M.Crignier se chargera de la distribution en classe.
- Organisation des accueils et des sorties de l'école : Les enseignants envisagent de maintenir la réorganisation des accueils et des sorties mise en place pendant la période de crise. Cela permet un contact plus direct avec les familles . Cela impliquerait de sécuriser d'avantage les accès, notamment rue des Hêtres, par l'installation de barrières complémentaires à proximité des entrées. De même, la présence d'un personnel pour aider la traversée de la rue est évoquée. Du fait de l'aménagement déjà existant d'accès sans circulation, les représentants du Conseil Municipal présents émettent des réserves quant à l'aboutissement de ces demandes
- Demande de travaux ou d'aménagements : M.Crignier demande si une rénovation de l'ancien logement de fonction est envisagée (remplacement des portes et fenêtres et rafraichissement intérieur). M.Teinielle indique que le projet avait été envisagé mais que la priorité avait été donnée à la rénovation des classes.
- Un remplacement du lavabo en maternelle est prévu. Un volet roulant ne fonctionne plus chez Madame Boussois. Le système d'alarme doit être changé, un système centralisé doit être mis en place. Le nettoyage de la verrière (bâtiment maternelle) est prévu. Une liste des différents petits travaux sera remise à la mairie pour les vacances.
- 
- Les documents de rentrée (fiches de renseignements, listes de fournitures ...) seront distribués avant les vacances.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h18.*

*Le secrétaire,  
Mme BOUSSOIS*

*Le président,  
M.CRIGNIER*